

PREMIÈRE CONFÉRENCE FRANCOPHONE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) organisait la première conférence francophone des organisations internationales non gouvernementales (OING) à Paris les 24 et 25 octobre derniers. Cent quinze représentants de 48 OING francophones sont venus de 27 pays et notamment de France, du Canada, de Belgique, de Suisse, de Hongrie, des États-Unis, mais surtout d'Afrique (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, Togo, Bénin, Mauritanie, Congo, Zaïre, l'Île Maurice, Tunisie). Ceux-ci ont pu pendant deux jours échangé, se sont concertés et ont réfléchi sur le rôle des OING et sur la stratégie à développer ensemble pour promouvoir la Francophonie à travers le monde.

On se rappellera que l'idée de la Francophonie est née dans le milieu associatif, notamment grâce à l'action de l'Union internationale des journalistes de langue française, suivie par celle de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) et de bien d'autres.

Dès l'ouverture de la conférence, le Québécois Jean-Louis Roy, secrétaire général de l'ACCT, a résumé en quatre idées-forces l'objectif de cette première rencontre des associations internationales francophones :

- la coopération multilatérale afin de briser l'inégalité qui divise le monde et la Francophonie;
- l'innovation dans la coopération;
- la médiation qui fait appel au rôle de relais et de corps intermédiaires que sont les OING.
- l'évaluation de l'utilité des programmes de coopération francophone en y associant les OING.

Trois enjeux majeurs du combat de la Francophonie ont aussi été identifiés : celui de la solidarité entre le Nord et le Sud; ensuite, celui de la pluralité (en mettant en évidence l'enracinement de la Francophonie dans les héritages culturels très différents); celui de la liberté, sans laquelle rien de durable ne peut se faire.

Les 48 OING présentes se sont réunies en quatre ateliers portant sur :

- la création plurielle en Francophonie;
- le droit et la justice en Francophonie : État de droit, droits de l'homme et démocratie;
- l'éducation et la formation en Francophonie;
- le développement harmonisé en Francophonie.
- Les diverses discussions qui se sont tenues au cours des ateliers furent fructueuses, et les OING ont appris à mieux se connaître mutuellement.

En conclusion de cette première conférence francophone des OING, il est clairement ressorti qu'il n'y aura pas de Francophonie forte sans réduction des inégalités Nord-Sud, femmes-hommes, jeunes-âgés, et ceux qui détiennent le savoir et ceux qui en sont privés. On a également affirmé que promouvoir l'État de droit et la démocratie et encourager le développement et la solidarité économique sont les principaux défis auxquels la Francophonie et ses OING doivent faire face.

La première conférence francophone des OING aura été un élément déterminant pour plus de solidarité entre les francophones et plus de rayonnement pour la langue française. Le prochain rendez-vous a été fixé dans deux ans, à Dakar.